

COMPTE RENDU DU CTPD ET DU CTPS DU 28 JUIN 2011

Le CTPD s'est tenu le 28 juin 2011, au matin, sous la présidence de M. Roche. Les principaux points discutés ont été les suivants :

1. PRESENTATION DE LA DISI ET TRANSFERTS D'EMPLOIS INFORMATIQUES AFFERENTS

La DISI ou direction interrégionale des services informatiques du Nord est issue de la fusion des anciens départements informatiques (ex-filière gestion publique) et des centres de services informatiques (ex-filière fiscale) de Lille et d'Amiens. Le service liaison-recouvrement, bien que rattaché actuellement au DI, n'est pas concerné par la création de cette structure et reste un service de la DRFiP.

Dotée initialement de 75 agents, elle sera mise en place au 1^{er} septembre 2011 et sera sous la responsabilité de M. Bléhaut ; son siège sera situé à Lille, rue Meurein. La quasi-totalité des agents concernés par l'option de rattachement à la DISI ont accepté leur transfert .5 cmib implantés dans des SIP resteront sur leur résidence actuelle .

F.O. a soulevé la question du statut des deux pupitreurs assistants utilisateurs qui ne bénéficient pas actuellement de la qualification informatique. La direction a répondu qu'un dispositif spécifique était mis en place afin de les aider à obtenir leur qualification par voie d'examen professionnel.

Enfin, en matière de gestion des ressources humaines, la DISI disposera des ses propres CAP locales et comités techniques.

Une réunion informelle aura lieu le 12 juillet 2011 afin de présenter aux organisations syndicales les modalités d'organisation matérielle des prochaines élections locales des représentants du personnel.

2. BILAN DE LA FORMATION 2009-2010 ET PLAN DE FORMATION 2010-2011

Dans l'ensemble, le nombre de jours de formation dispensés aux agents de la DRFiP du Nord en 2010/2011 par rapport à l'année précédente a augmenté.

La direction a cependant estimé que le nombre d'agents demandant une formation était trop faible...Une action est envisagée sur ce phénomène global. Les OS ont à plusieurs reprises rappelé que la distance du lieu des formations est un frein pour les agents et ont souhaité une délocalisation améliorée. Mr Roche s'est dit attentif à ce point et un agent à en charge l'optimisation des lieux de formation pour réduire les frais de déplacement .

3. BILAN DE LA NOTATION 2010

Mme Ely-Planchard a commenté divers tableaux reprenant la notation par grade pour la filière gestion publique ainsi que le résultat après recours auprès de la CAP .Des tableaux ont permis d'analyser l'évolution des notes négatives attribuées aux personnels de la filière fiscale (ex DSF nord Valenciennes) entre 2009 et 2010 ainsi que la situation des agents ayant fait un recours .Le mode de gestion de la notation et de la liste d'aptitude est différent entre les deux filières .La liste d'aptitude de C en B en est le révélateur .Ces deux sujets resteront sensibles avec la mise en place des statuts fusionnés.

4. REGLEMENTS INTERIEURS DES HORAIRES VARIABLES

Le CTPD a adopté le règlement intérieur du SIP de Douai et de la trésorerie de Hondschoote, qui ont tous les deux optés pour le régime des cinq jours.

Le CTPS s'est tenu le 28 juin 2011, dans l'après-midi, sous la présidence de M. Ratel. Les points suivants ont été discutés :

1. SECURITE DES AGENTS ET DES SERVICES / SYNTHESE DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL / ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION

Suite au hold-up du CFP de La Bassée fin 2010, M. Ratel a souhaité mener une action particulière en matière de sécurité. Plusieurs groupes de travail se sont tenus avec les responsables d'unités et avec les OS. Mme Duretete, en charge de la sécurité à la DRFIP, a conduit des visites de sites (26 réalisées à ce jour) afin de faire le point et les mises à niveau nécessaires (détecteur de présence, sas, vitrages). Une première série d'opérations sont mises en place financées par notre DG et un abondement de crédits dans le cadre du CHS. Tout effort sur la sécurité est vivement appréciée. Les contraintes budgétaires demeurent et ne permettent d'étendre le vitrage des guichets et le recours aux transporteur de fonds à tous les sites. Un rappel des règles de sécurité et la mise en place d'une documentation sur ce thème dans chaque structure interviendra sous forme de circulaire en fin du troisième trimestre.

2. POINT D'INFORMATION SUR LA GESTION DES MOYENS DE RENFORT

Un groupe de réflexion, dirigé par M. Bernard, a été mis en place par M. Ratel afin de redéfinir les modalités de déploiement des équipes de renfort des deux ex-filières.

M. Ratel souhaite que les équipes de renfort ne soient plus affectées de manière quasi-définitive sur certains postes pour pallier les carences en personnel. Les EDRA sont appelés à être géré comme l'équipe des agents de remplacement en gestion publique.

Selon lui, les moyens en renfort comportent en premier lieu les agents de renfort, puis les auxiliaires et enfin, si cela est nécessaire, par le recours aux heures supplémentaires. Les moyens de renfort seront réservés à la couverture des absence de longue durée, les pics de charges, les plans d'action et éventuellement des missions spécialisées.

Les demandes de renfort seront bimestrielles. Elles seront traitées en premier lieu par l'AFiP territorial puis par le collège directorial qui décidera en dernier lieu.

3. POINT D'INFORMATION SUR LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DES « CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES »

M. Ratel a décidé de mettre en place au plus tard le 1^{er} octobre 2011 des conseillers en ressources humaines (CRH) qui seront chargés d'informer les agents sur toutes les questions qu'ils se posent quant à leur carrière, leur mutation ou bien encore leur retraite.

Ces CRH, au nombre de trois (M. Celisse, Mme Patyn et M. Syrota), seront compétents sur une circonscription donnée, non définie précisément à ce jour. Ils auront vocation à se déplacer au sein de cette circonscription et les agents bénéficieront d'autorisations d'absence pour se rendre sur le lieu de leurs permanences.

4. TRAVAUX DE RENOVATION SUR LE SITE KENNEDY

M. Ratel a également indiqué que des travaux d'isolation (notamment des ouvrants) et de rénovation du chauffage allaient être engagés dans les prochaines années sur le site Kennedy.

Ces travaux devraient être l'occasion de revoir l'implantation des services de direction en vue de rationaliser l'usage des surfaces disponibles. Ce chantier sera important en terme budgétaire et au plan de sa mise en œuvre pour assurer la continuité des services. Le budget n'est pas encore arrêté il faut souhaiter que le projet soit pris en compte sur les opérations nationales de la DGFIP et non sur le budget local d'investissement réduit comme peau de chagrin dès 2011.

Vos représentants F.O. en CTP

Jean-Luc PROUVEZ Sébastien KAISER